

SANTE / ABSENCES

Les absences seront signalées au **03.85.87.18.00** le jour même avant 8h30

A son retour, l'enfant remettra à l'enseignant un courrier justificatif ou un certificat médical. (selon le cas)

La prise de médicaments n'est pas autorisée.

Pour les problèmes particuliers (allergie, asthme...) vous devez formuler une demande écrite à Mme MOINE sans oublier de **joindre une ordonnance contresignée**. Un Projet d'Accueil Individualisé sera alors établi.

FOURNITURES : une liste de fournitures est disponible sur internet, sur le site de l'école.

Les fournitures achetées par l'école vous seront facturées fin septembre.

HORAIRE d'ouverture du secrétariat : Pour toute question administrative ou financière, vous pouvez contacter madame Tatreux, le vendredi soit par téléphone au 03.85.87.18.00 ou par mail : secretariat.saint.martin.chagny@gmail.com

CERTIFICATS de SCOLARITE / DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Ils sont à demander à madame Tatreux le vendredi .

RESTAURATION

Chaque enfant dispose d'une carte qui est scannée à chaque passage à la cantine.

Les **repas** sont **payables d'avance**

Vous pourrez charger la carte par paiement par chèque de préférence ou par espèces .

Si votre enfant à un **régime alimentaire** particulier vous devez le signaler par écrit . La possibilité ou non d'accueil sera étudiée avec IFITEL.

Le cas échéant, une attestation du médecin et une prescription doivent être fournies avant la rentrée (cas d'un régime alimentaire lié à une raison médicale).

RELATION PARENTS/ENSEIGNANTS

Les enseignants vous recevront de préférence sur rendez-vous.

Une réunion parents/enseignant sera organisée en début d'année.

Si vous souhaitez que les circulaires soient fournies aux 2 parents, le signaler par écrit et fournir l'adresse mail de l'autre parent.

Mme MOINE peut vous recevoir sur rendez-vous.

Vous pouvez la joindre par mail : direction@ecole-saint-martin-chagny.fr

Association des Parents d'Elèves :

Elle vous accueillera le jour de la rentrée avec un café offert dans la cour de l'école.

Elle organisera sa réunion de rentrée courant septembre.

VENUE DU PHOTOGRAPHE :

Le **LUNDI 2 SEPTEMBRE** pour photos de classes et individuelles

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre (vos) enfant(s) et nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Chef d'Etablissement et la communauté éducative.

M.P MOINE

